



Le 8 avril 2020

L'hon. Pablo Rodriguez, C.P., député
Honoré–Mercier
Chambre des communes
Pièce 485, Édifice de la Confédération
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur Rodriguez,

J'ai bien reçu votre lettre du 5 avril, dans laquelle vous demandez mon avis sur la capacité de l'Administration de la Chambre des communes d'assurer le soutien et la facilitation de séances virtuelles de la Chambre dans les circonstances exceptionnelles que nous vivons.

En prévision d'une telle demande, l'Administration de la Chambre avait entrepris d'examiner les solutions technologiques à sa portée et les options envisageables sur le plan procédural. Conformément à la motion adoptée par la Chambre lors de la séance du 24 mars, l'Administration de la Chambre a déjà commencé à assurer le soutien de téléconférences et assurera bientôt le soutien de vidéoconférences pour les réunions virtuelles du Comité permanent de la santé et du Comité permanent des finances.

À la suite du dernier ajournement de la Chambre des communes, la grande priorité de l'Administration a été de recenser et de maintenir les produits, services et activités essentiels nécessaires pour appuyer les députés, et ce, même si une grande partie de son personnel travaille à distance. Pour ce faire, l'Administration a consulté d'autres parlements sur la question et a suivi de près leurs méthodes, bon nombre étant aux prises avec la même réalité que la nôtre. En outre, elle continue de consulter des partenaires de la sécurité nationale et internationale et de travailler avec des alliés de l'industrie des technologies et des chefs de file du domaine de la collaboration virtuelle.

Jusqu'à présent, ces vastes consultations confirment que d'autres assemblées législatives adoptent une approche graduelle réfléchie, axée sur la sécurité, pour mettre en place des solutions qui permettront de se réunir et de siéger virtuellement. La plupart d'entre elles outillent d'abord leurs comités des moyens leur permettant de mener leurs travaux, puis examinent des façons d'étendre les mêmes technologies au soutien de séances virtuelles.

Je comprends qu'à l'heure actuelle, en plus de soutenir le travail des comités, l'Administration de la Chambre et ses partenaires continuent d'appuyer la tenue de certains événements comme les conférences de presse, les réunions de caucus, les réunions des comités du Cabinet, les séances d'urgence de la Chambre des communes ainsi que d'autres activités qui ont été jugées essentielles.

Bien que la pandémie engendre de nouveaux défis, je sais que l'Administration de la Chambre continuera de travailler à pied d'œuvre pour répondre aux besoins de la Chambre et de ses députés. À cet effet, j'ai chargé les Services numériques et Biens immobiliers, de concert avec les Services de la procédure, de collaborer avec des chefs de file des secteurs public et privé en vue de préparer la tenue de séances virtuelles de la Chambre d'ici quatre semaines. D'autres parlements, dont la Chambre des communes du Royaume-Uni, ont établi un échéancier semblable. Il est certain que la tenue de réunions virtuelles avec un si grand nombre de participants comporte de nombreux défis, sans parler des inévitables ajustements à des procédures et pratiques établies de longue date. Par ailleurs, tout changement visant à mettre en œuvre de nouvelles façons d'aider les députés à participer aux séances de la Chambre doit tenir compte des exigences de nature légale. Il faut aussi réfléchir aux procédures qui se prêtent plus facilement à un environnement virtuel et à la possibilité de maintenir une présence physique limitée à la Chambre lorsque cela a un sens.

Vous trouverez plus de renseignements au sujet du contexte actuel et des facteurs à considérer dans le document ci-joint que m'a fourni l'Administration de la Chambre.

Pour conclure, je tiens à vous assurer que l'Administration de la Chambre et moi-même, à titre de Président, sommes bien conscients du rôle essentiel et fondamental que la Chambre des communes et les députés doivent exercer, à la fois en ce qui a trait aux responsabilités législatives du gouvernement et à l'importance que celui-ci continue de rendre des comptes aux Canadiens et Canadiennes, même en cette période difficile.

L'Administration de la Chambre des communes est déterminée à prendre tous les moyens à sa disposition pour apporter son soutien aux députés.

L'hon. Anthony Rota, député

c.c. L'hon. Candice Bergen, C.P., députée
Monsieur Alain Therrien, député
Monsieur Peter Julian, député

p.j.

NOTE D'INFORMATION AU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

OBJET :

Réunions virtuelles des comités de la Chambre des communes (CdC) et de la Chambre en réponse à la pandémie de COVID-19

CONTEXTE

L'Administration de la Chambre des communes continue d'assurer son soutien aux députés durant cette pandémie. La présente note d'information contient des renseignements contextuels et certaines considérations à inclure dans la réponse du Président à M. Rodriguez.

En tirant parti des investissements stratégiques que nous avons effectués dans l'infrastructure et les services, nous avons été en mesure de répondre rapidement aux besoins des clients en matière de travail sécurisé à distance. Au cours des trois dernières semaines, nos grandes priorités ont été de recenser les produits, services et activités essentiels pour appuyer le déploiement de solutions de pointe à l'usage des députés et de l'Administration de la Chambre des communes afin que le personnel requis dispose des outils nécessaires pour travailler à distance. Les mesures prises comprennent les suivantes :

- la mise en place de solutions de connectivité sécurisées permettant au personnel de la CdC d'avoir accès aux fichiers et aux ressources sur le réseau et garantissant ainsi une transition sans heurts du travail sur place au télétravail;
- l'ajout de capacités de mise en réseau et de communication pour un nombre accru d'utilisateurs;
- l'installation de nouveaux outils de productivité et de suivi nous permettant de régler les problèmes de manière proactive;
- la prise des mesures nécessaires pour nous prémunir contre les menaces de sécurité nouvelles et changeantes;
- l'augmentation de la capacité des systèmes de téléconférence et de vidéoconférence;
- la recherche, la mise à l'essai et l'installation de nouveaux outils de collaboration pour les réunions virtuelles;
- la préparation et le déploiement à l'usage des employés de centaines d'appareils Surface Pro et d'ordinateurs portables équipés de capacités de télétravail entièrement sécurisées;
- l'achat de matériel informatique additionnel et l'organisation de la livraison à domicile pour accélérer et simplifier le processus;

- l'autorisation de l'utilisation d'imprimantes personnelles (concertation avec Gestion du matériel et des contrats en vue du remboursement des consommables).

Nous nous occupons maintenant des priorités suivantes, à savoir le rétablissement de certains de nos niveaux de service pour une partie des activités quotidiennes et la poursuite de la prestation de fonctionnalités visant à soutenir les besoins des clients en télétravail. Il s'agit notamment :

- de l'acquisition de dispositifs portables en nombre pour lancer la prochaine vague de télétravail;
- de la conversion des bureaux de circonscription vers une solution d'informatique gérée dans le cadre du projet Informatique gérée au nom des circonscriptions;
- de l'évaluation, de la mise à l'essai et du déploiement de nouvelles solutions de vidéoconférence pour les réunions et les séances virtuelles de grande envergure (p. ex. Zoom, MS Teams, MS Skype, Cisco WebEx).

RÉUNIONS DE COMITÉ VIRTUELLES

Le 24 mars 2020, la Chambre des communes a adopté une motion autorisant les présidents du Comité permanent de la santé (HESA) et du Comité permanent des finances (FINA) à tenir des réunions par vidéoconférence ou par téléconférence pendant la période d'ajournement de la Chambre.

En réponse à cette motion, Services numériques et Biens immobiliers (SNBI) a chargé une équipe pluridisciplinaire d'assurer le soutien à ces comités et de mettre en place une solution qui permettrait à leurs membres de participer à distance.

Diverses solutions technologiques permettant la tenue de réunions de comité virtuelles ont été évaluées jusqu'à maintenant. Le travail accompli à ce jour pour soutenir les réunions virtuelles, conjugué aux outils technologiques de collaboration adoptés par l'Administration de la Chambre des communes, a permis de tirer des leçons essentielles et de trouver des solutions technologiques viables et robustes.

Jusqu'à présent, nous avons mené de vastes consultations auprès de nos collègues œuvrant auprès d'autres assemblées législatives, y compris celles du Royaume-Uni, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des États-Unis, de Taïwan et du Brésil. Nous consultons en outre nos partenaires de la sécurité nationale et internationale et nous continuons de travailler avec des alliés de l'industrie des technologies et des chefs de file du domaine de la collaboration virtuelle.

Nous pouvons confirmer, par ailleurs, que les autres assemblées législatives ont adopté une approche graduelle réfléchie, axée sur la sécurité. La plupart d'entre elles outillent d'abord leurs comités des moyens leur permettant de mener leurs travaux, puis examinent des façons d'étendre les mêmes technologies au soutien de séances virtuelles et d'autres événements semblables.

Principales considérations

- a) Afin d'assurer le soutien de réunions de comité virtuelles, nous utilisons les mêmes lieux physiques, infrastructures technologiques et ressources humaines que pour le soutien de réunions en personne sur la Colline du Parlement. Cela permet de répondre aux besoins suivants :
- des services d'interprétation en temps réel, sur place, qui permettent à tous les députés de s'exprimer et de se faire entendre dans les deux langues officielles; la plupart des assemblées législatives tiennent leurs délibérations dans une seule langue et n'ont recours à l'interprétation qu'à l'intention de dignitaires étrangers, de témoins et de visiteurs;
 - des services accessibles, avec sous-titrage codé en français et en anglais;
 - des réunions sécurisées qui répondent aux attentes des députés en matière de protection des renseignements confidentiels;
 - un soutien opérationnel sur place :
 - personnel d'entretien et de gestion des installations (CdC, Opérations de la Cité parlementaire);
 - greffiers à la procédure (CdC, Services de la procédure);
 - techniciens nécessaires pour préparer les réunions de comité virtuelles et assurer le soutien requis par la suite (CdC, SNBI);
 - personnel de recherche (Bibliothèque du Parlement).
- a) Pendant que l'administratrice en chef de la santé publique du Canada continue de demander aux Canadiennes et aux Canadiens de planifier leurs actions afin de rester en santé et de prévenir la propagation de la COVID-19, l'Administration de la Chambre des communes reste déterminée à assurer la santé et la sécurité de ses employés. Les réunions de comité virtuelles sont organisées avec le soutien d'une équipe multidisciplinaire composée du personnel décrit dans la section précédente. Toutefois, étant donné la pandémie actuelle, l'Administration de la Chambre des communes fonctionne avec un effectif réduit.
- b) En plus d'appuyer le travail des comités, l'Administration de la Chambre des communes et ses partenaires offrent aussi leur soutien pour d'autres événements tels que des conférences de presse, les réunions des caucus, les réunions des comités du Cabinet, les réunions d'urgence de la Chambre des communes, les réunions des comités du Sénat et d'autres activités jugées essentielles.

Prochaines étapes – comités virtuels

Les comités de la Chambre des communes profiteront bientôt de services de téléconférence et de vidéoconférence; des services de téléconférence sont actuellement offerts au Bureau de régie interne (BRI).

À compter de la semaine du 13 avril, l'Administration de la Chambre des communes propose de moduler son offre de services de la façon suivante :

- a) Offrir des services de téléconférence/vidéoconférence pour un maximum de trois réunions de comité par jour, avec la possibilité de tenir deux de ces réunions simultanément (y compris toutes réunions programmées des comités HESA et FINA, des caucus nationaux et du BRI).
- b) Assurer la disponibilité de ces services pendant toute période de huit heures du lundi au jeudi.

Pour la suite des choses, nous proposons de maintenir un calendrier de réunion de huit heures par jour, sur quatre jours (du lundi au jeudi), en ne tenant jamais plus de deux réunions simultanées. Selon l'approche retenue pour les réunions virtuelles, certaines considérations devront être prises en compte pour déterminer les ressources supplémentaires requises afin d'appuyer les membres des comités dans leur travail, dont, par exemple, le nombre d'organisations, de témoins et de porte-parole, le nombre de téléconférences ou de vidéoconférences simultanées, ainsi que la planification prospective et les dispositions anticipées relatives à l'horaire des réunions.

Toutes activités requises pour appuyer la tenue d'une séance virtuelle de la Chambre des communes pourraient modifier les dispositions proposées ci-dessus.

SÉANCES VIRTUELLES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Dans sa lettre du 5 avril 2020 au Président, le leader du gouvernement à la Chambre, M. Pablo Rodriguez, demandait l'avis de la présidence quant à la capacité de l'Administration de la Chambre des communes d'organiser des séances virtuelles de la Chambre pendant cette période sans précédent.

Principales considérations

Nos consultations avec d'autres assemblées législatives, avec des experts en sécurité et avec des spécialistes de l'industrie étaient les hypothèses suivantes :

- Il n'existe aucune solution répondant aux exigences de nos processus opérationnels et des travaux de la Chambre.
- L'adaptation de nos processus à la technologie existante semble être le chemin le plus direct vers l'atteinte de nos objectifs.

- Les solutions retenues doivent être configurées de manière à respecter les protocoles de gestion de sécurité de la Chambre des communes et doivent être élaborées après consultation avec nos partenaires de sécurité nationaux et internationaux.
- Des technologies et des services de formation normalisés doivent impérativement être offerts aux députés là où ils se trouvent. On peut ainsi assurer une expérience virtuelle positive pour les députés et les téléspectateurs et la prestation d'un service de qualité.
- Tous les députés participants doivent obtenir des services de soutien en matière de TI et d'expérience virtuelle avant, pendant et après la réunion.
- Il est essentiel que la solution retenue tienne compte de l'image de marque de la Chambre des communes et des députés, les délibérations des réunions étant diffusées et publiques.
- La solution retenue doit permettre la participation de plus d'un modérateur, selon le nombre de participants.
- Des plans de rechange doivent être en place pour aider les députés qui ne seront pas en mesure de participer en raison de problèmes de connexion ou d'autres difficultés technologiques.
- Il conviendrait de commencer par tenir les réunions qui se prêtent le mieux à la participation à distance. Ensuite, lorsque les députés auront acquis une certaine confiance et qu'ils seront en mesure de participer aux réunions, l'approche pourra être élargie afin d'intégrer d'autres travaux de la Chambre.
- L'intégration devra être confiée au personnel de l'Administration de la Chambre des communes afin d'assurer le respect de toutes les exigences relatives aux travaux de la Chambre, dont : l'interprétation en temps réel des deux langues officielles, ainsi que la diffusion en direct et sur demande des délibérations pour tous les Canadiens, sur ParLVU et noscommunes.ca, avec accès aux chaînes française, anglaise et du parquet (parlé) et la diffusion sur la CPAC pour une distribution par câble et satellite partout au Canada et la rediffusion par d'autres médias.

Prochaines étapes – séances virtuelles de la Chambre des communes

Notre prochaine étape consiste à mettre sur pied une équipe multidisciplinaire qui sera chargée de trouver des solutions pour que les députés puissent participer aux séances à distance.

La Chambre des communes continuera d'appliquer une approche sûre, mesurée et graduelle et étendra l'ensemble de technologies utilisé pour les réunions de comité virtuelles et les autres réunions, séances et événements de nature semblable.